

PRESIDENCE DU CONSEIL  
DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL  
DU CONSEIL DES MINISTRES

DECRET N° 77/764 du 29 DECEMBRE 1977  
portant nomination de Monsieur NGOLALI Zacharie,  
Administrateur des S.A.F. de 2e échelon, en  
qualité de Directeur des Affaires administrati-  
ves et financières au Ministère de l'Economie  
rurale.

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE  
DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,  
MINISTRE DU PLAN,

Vu l'acte fondamental du 5 avril 1977 ;  
Vu l'acte n° 005/PCT du 19 mars 1977 portant création du Comité  
Militaire du Parti et fixant ses attributions ;  
Vu l'acte n° 001/PCT/GMP du 3 avril 1977 fixant l'organisation et  
la structuration du Comité Militaire du Parti ;  
Vu le décret n° 77/165 du 5 avril 1977 portant nomination de membres  
du Conseil des Ministres ;  
Vu l'ordonnance n° 635/77 du 28 juillet 1977 relative à l'exercice  
du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo ;  
Vu le décret n° 77/703 du 19/12/77 portant organisation du  
Ministère de l'Economie Rurale ;

Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion du 3  
novembre 1977 ;

DECRETE :

Article premier.— Monsieur NGOLALI Zacharie, Administrateur des S.A.F. de 2e  
échelon, précédemment chef du service central de la solde, est nommé Directeur  
des Affaires administratives et financières au Ministère de l'Economie rurale.

Article 2.— Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires.

Article 3.— Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise  
de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal officiel de la  
République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./—

Fait à Brazzaville, le 29 DECEMBRE 1977

Par le 2e Vice-Président du Comité Militaire du Parti,  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du  
Plan :

Le Ministre de l'Economie Rurale,

Marius MOUMBENGA.

Le Ministre du Travail et de la Justice,  
Garde des Sceaux,

Alphonse MOUSSOU-FOURTE.

Colonel Louis SYLVAIN-GOIA.  
P. Le Ministre des Finances,  
Le Ministre délégué auprès du Premier  
Ministre, chargé du Plan,

François BITA.